



HAL
open science

Vocabulaire et métaphores dentaires chez les lexicographes, XVIe-XVIIe siècles

Susan Baddeley

► **To cite this version:**

Susan Baddeley. Vocabulaire et métaphores dentaires chez les lexicographes, XVIe-XVIIe siècles. Dents, Dentistes et Art Dentaire, Evelyne Samama et Franck Collard, Mar 2012, Nanterre, France. pp.105-115. hal-04421336

HAL Id: hal-04421336

<https://hal.science/hal-04421336>

Submitted on 30 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Susan Baddeley

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Vocabulaire et métaphores dentaires chez les lexicographes,

XVI^e – XVII^e siècles

Introduction

Les XVI^e et XVII^e siècles constituent, en France comme en Europe de manière générale, une période charnière de la formation des lexiques nationaux. C'est à cette période que deux développements majeurs se produisent : premièrement, les langues vulgaires commencent à supplanter les langues anciennes dans un grand nombre de domaines d'où elles avaient été largement exclues auparavant, et notamment dans les domaines des sciences et des techniques, et à se doter d'un vocabulaire qui leur était propre et qui était adapté au discours savant ; d'autre part, le fonds lexical des langues vulgaires commence à être recensé par des dictionnaires : d'abord bilingues, puis monolingues, permettant la stabilisation, la consécration et la diffusion d'un certain nombre de termes – la plupart du temps au détriment de certains autres. Les dictionnaires représentent par ailleurs, pour tous ceux qui s'intéressent à la langue et à la place de la langue dans la société, une source privilégiée, une sorte d'instantané de l'état des connaissances et des croyances d'une société ou d'une communauté donnée à un moment précis, et de la façon dont tout cela passe dans le langage et par le langage.

Parmi tous les champs d'étude possibles dans le domaine des sciences et celui de la médecine, le « micro-champ » des dents représente une étude de cas particulièrement intéressante : il s'agit à la fois d'un domaine qui relève du banal et du quotidien (puisque tout le monde a des dents et en parle...), mais aussi d'un secteur touché par des innovations y compris linguistiques dans le domaine médical et anatomique. C'est un secteur dans lequel on pourra suivre à la fois la mise en place d'un discours scientifique, et la mise en concurrence de ce discours et des nouvelles connaissances qu'il véhicule avec un certain nombre de croyances qu'on peut qualifier de populaires, que la langue avait consacrées, et qui se manifestent par toute une série d'expressions imagées et de proverbes.

Problématique et corpus

Des travaux ont déjà été faits sur les dénominations des dents en grec, en latin et en français de la Renaissance : un article de Danielle Gourevitch en 2009¹, et un autre, plus récent, sur les noms des dents en français au XVI^e siècle, que l'on doit à Jacqueline Vons dans *Le Français préclassique*, en 2011. Nous ne référons donc pas ici le même travail sur l'émergence de cette nomenclature spécifique, mais nous nous attacherons à montrer comment ces différents discours – scientifique et populaire, savant et profane, descriptif et imagé – pouvaient coexister, et comment le traitement de ce micro-secteur du vocabulaire français est révélateur de la place accordée aux développements scientifiques récents par les « faiseurs de dictionnaires ». Nous nous concentrerons particulièrement sur tout ce qui concerne les dénominations des dents, et notamment l'apparition de la « triade » composée par les noms désignant les trois principaux types de dents : les incisives, les canines et les molaires.

¹ Voir la bibliographie en fin d'article pour les références exactes de tous les ouvrages cités ici.

Pour ce faire, nous avons procédé au dépouillement d'un corpus constitué des principaux dictionnaires de langue française, qui nous sont familiers depuis longtemps.

Ce corpus comporte trois types de dictionnaires. D'abord, il y a les bilingues, qui sont les premiers à apparaître au XVI^e siècle : les dictionnaires latin-français puis français-latin de Robert Estienne (1539, 1549), de Jean Thierry (1564) et de Jean Nicot (1606), puis le dictionnaire français-anglais (puis anglais-français) de Randle Cotgrave (1611, rééditions de 1632, 1650, 1660 et 1673). Ensuite, viennent les monolingues : les dictionnaires de langue (celui de l'Académie française à partir de 1694 et celui de Pierre Richelet de 1680), et pour finir les dictionnaires de type encyclopédique : le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690), et le *Dictionnaire des Arts et des Sciences* de l'Académie française, rédigé par Thomas Corneille, frère du dramaturge (1694).

Les Dictionnaires du XVI^e siècle

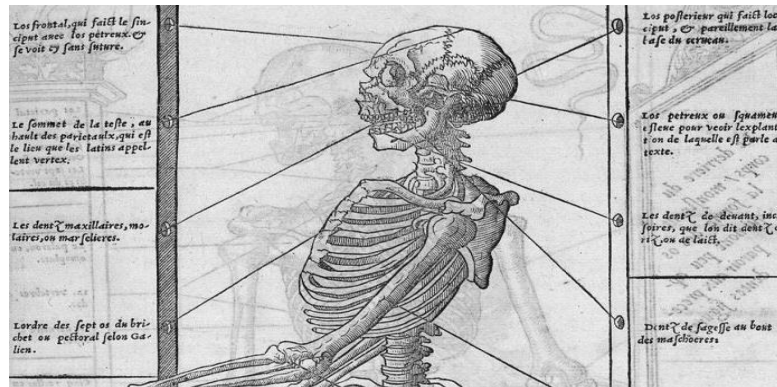
Le premier dictionnaire du français de notre corpus (qui est en fait un dictionnaire français-latin, avec une entrée en français), est celui de Robert Estienne de 1539. À priori, l'entrée « Dents » semble prometteuse, puisqu'il y a deux colonnes entières de sous-entrées et d'exemples.

Cependant, la lecture de cette entrée révèle assez rapidement une absence d'organisation et de méthode dans la présentation de la matière lexicale : à l'intérieur de l'entrée principale, les sous-entrées se bousculent sans aucun ordre apparent. La plupart du temps, il s'agit simplement de donner la traduction latine d'une locution en français contenant le mot « dent(s) » : par exemple, « *Cela guarist le mal des dens, Dentium dolorem tollunt carnes cucurbitae. Plin.* », ou « *Dens qui sortent hors la bouche, Exerti dentes. Plin.* ». Pour la plupart, ce sont des locutions prises aux Anciens (notamment à Celsus et à Pline), et qui avaient déjà été traduites de latin en français par Robert Estienne, pour son dictionnaire latin-français de 1513 (*Dictionarium latinogallicum*, Paris, R. Estienne). Ici, on pratique simplement l'opération inverse, qui consiste donc à remettre en latin des locutions qui étaient, à l'origine, en latin, et dont les principes d'organisation dictionnaires étaient sans doute plus clairs dans la langue d'origine. La matière lexicale présentée ici n'est le résultat d'aucun dépouillement de textes français, par exemple.

Si on cherche bien dans la masse, on finit par trouver quand-même des sous-entrées avec quelques indications concernant les différents types de dents : 1. Les *dens maschelières*, 2. Les *quatre dens de deuant qui tranchent la viande, les incisoières*, 3. Les *dens de dessus ou supérieures*, et 4. Les *dens de laict* (« *que les poullains iectent* »). Deux seulement (*maschelières* et *incisoières*) pourraient vraiment être qualifiés de *types* de dents ; cependant, si *maschelières* est repris plus loin, à l'ordre alphabétique sous *M* (« *Les dents maschelières, Genuini, Columellares dentes vel molares, vel maxillares* »), *incisoières* ne l'est pas. En revanche, sous *maschelières* on ne trouve pas moins de quatre synonymes latins (*genuini, columellares, molares, maxillares*) : ce qui semble indiquer que, dans ce domaine précis, le latin est beaucoup plus riche que le français. Aucun emploi métaphorique, imagé ni proverbial n'est relevé, ni non plus aucun dérivé.

Le dictionnaire français-latin de Jean Thierry de 1564 se contentera de reprendre intégralement le texte de celui de Robert Estienne, et quelques décennies plus tard, celui de Jean Nicot, en 1606, en fera de même et ne fera qu'ajouter trois dérivés : *Dentchien* (ou *Chiendent*) « plante », *dentelure*, terme d'architecture, et le participe passé *dentelé*, lat. « *denticulatus* ».

Pourtant, tout au long du XVI^e siècle, on assiste à l'apparition, pour la première fois en langue française, d'un assez grand nombre de traités de chirurgie, de médecine et d'anatomie, qui ont permis d'enrichir la langue d'un certain nombre de termes techniques spécifiques, et dont un bon nombre se trouve attesté ici pour la première fois. Curieusement, l'auteur de l'un des premiers traités importants, *La Dissection des parties du Corps humain divisée en trois livres*, publié à Paris en 1546, était le médecin Charles Estienne, qui n'était autre que le propre frère du lexicographe Robert Estienne.



Charles Estienne, *La Dissection* (1546), détail : les dents

Et, en lisant ce traité et les gravures qui l'accompagnent, on s'aperçoit que la « triade » actuelle des dénominations de types de dents (incisives, canines, molaires) était déjà bien en place. Sur cette coupe sagittale du crâne humain, on identifie « les dentz maxillaires, molaires, ou marselieres », « les dentz de deuant, incisives, que lon dit dentz de riz, ou de laict » et les « dentz de sagesse au bout des maschoeres ». Dans le texte d'accompagnement, l'auteur mentionne également des noms plus courants donnés à ces différents types de dents : dénominations résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Les noms des dents chez Robert Estienne (1539)

Nom retenu comme variante principale	Autres noms donnés	Noms qualifiés de « vulgaire »
Incisives	Ciseaux Dentz de riz, du rire ou riantes Dentz de laict	
Canines	Oculaires ou oeilleres	
Molaires	Masticatoires Maxillaires	Marselieres
Genuines	Dentz du sens ou de saigesse	

Cependant, ces dénominations très précises en français des types de dents n'ont pas pénétré jusque dans le dictionnaire de son frère ni de ses successeurs.

De même, le premier traité consacré entièrement aux dents, la *Recherche de la vraye anathomie des dents* d'Urbain Hemard (1582) ne semble avoir laissé aucune trace dans le lexique relevé par Jean Nicot en 1606.

Le Dictionnaire de Cotgrave

Il faudra attendre l'année 1611 pour voir l'apparition d'un nouveau type de dictionnaire avec le dictionnaire français-anglais de Randle Cotgrave. Alors que la plupart des dictionnaires qui existaient jusqu'alors, des dictionnaires bilingues, avaient été conçus surtout comme des outils pédagogiques, permettant une aide à la traduction et à la rédaction, le dictionnaire de Cotgrave adopte une démarche différente, qu'on pourrait qualifier de patrimoniale. Son dictionnaire se distingue de ceux de Robert Estienne et de Nicot sur deux points essentiellement : premièrement, c'est un dictionnaire fait à partir d'un corpus d'ouvrages et à partir d'occurrences réellement attestés² ; et deuxièmement, les entrées sont organisées, de manière assez subtile, de façon à guider le lecteur (par définition non francophone) progressivement des usages les plus concrets et les plus littéraires vers des usages plus imagés et idiomatiques, en terminant par des usages proverbiaux, parfois énigmatiques voire obscurs. Concernant les dents, l'entrée permet de voir que Cotgrave s'est abreuviée à toutes les sources, des traités de médecine et d'anatomie jusqu'à des œuvres littéraires et des recueils de proverbes.

L'article « Dent » du dictionnaire de Cotgrave s'organise de la manière suivante : par ordre alphabétique sont présentés d'abord tous les types de dents (*dents briseuses, dents canines, dents incisives, dents de lait, dents maschelières, dents maschoires, dents molares, dents oeillères*...). Ensuite, l'auteur répertorie un certain nombre d'expressions idiomatiques glanées au cours de ses lectures, dont certaines ne manquent pas de saveur (comme *battre le tambour avec les dents* « marmonner, comme le singe qui récite son Patenôtre », *faire de l'argent avec les dents* « s'enrichir en mangeant peu »), pour finir sur une série de proverbes : *Qui a mal aux dents a mauvais parents, Vin trouble ne brise dents*, et quelques autres. À la différence des dictionnaires publiés en France, Cotgrave adopte l'ordre alphabétique strict des entrées pour faciliter la consultation de son dictionnaire. Cependant, dans le cas de synonymes, c'est-à-dire de mots ayant le même référent, il a aussi le souci, par le jeu des renvois, de regrouper et de hiérarchiser les mots qu'il enregistre en entrée. Cela donne au final pour les principales dénominations des dents l'organisation suivante, qui, résumé sous forme de tableau, présente l'image qui suit, et qui distingue nettement les différents types de dents à la fois par le jeu des renvois et par la traduction des termes en anglais.

Tableau 2 : Les noms des dents chez Cotgrave (1611)

Vedette principale (forme retenue comme majoritaire)	Synonymes (sous d'autres entrées)	Traduction anglaise
Dents incisives	Dents tranchantes Dents riantes	<i>The four fore-teeth</i>
Dents canines	Dents briseuses Dents de chien	<i>Tushes, tusks</i>
Dents oeillères		<i>The upper tushes, or eye-teeth</i>
Dents maschelières	Dents maschoires Dents molares	<i>The great Jaw-teeth, or eye-teeth; the grinders or cheek-teeth</i>
Dentz du sens ou de saigesse		<i>The jaw-teeth</i>

On voit qu'il y a une erreur concernant les « dents œillères » qui sont en réalité la même chose que les canines ; on voit aussi, en comparaison avec le français, l'extrême pauvreté des équivalents anglais proposés, et leur usage parfois approximatif. Cependant, malgré ces quelques défauts, c'est un travail

² Cotgrave occupait une place de secrétaire chez une famille d'hommes politiques importants, les Cecil, et a pu puiser dans les ressources considérables de leur bibliothèque, qui comportait un nombre important d'ouvrages en français.

de diffusion et de vulgarisation de savoir qui n'aura pas son équivalent, au moins dans les dictionnaires de langue, pendant plusieurs décennies.

Le dictionnaire de Cotgrave connu plusieurs rééditions à Londres, jusqu'en 1673. Pendant ce temps-là, de l'autre côté de la Manche, on travaillait à la réalisation d'un dictionnaire monolingue : celui de l'Académie française. On connaît l'histoire de la gestation longue et difficile de ce dictionnaire, mais rappelons-la en quelques mots. L'Académie est fondée par Richelieu en 1635, et on donne aux Académiciens la mission de produire quatre ouvrages : un dictionnaire, une grammaire, un art poétique et un traité de rhétorique. La grammaire n'est parue qu'en 1632 ; la poétique et la rhétorique n'ont jamais vu le jour, et la première édition du dictionnaire parut enfin près de soixante ans plus tard. Pendant ce temps-là, aucun dictionnaire de français ne pouvait être publié ni vendu en France. Cependant, l'interdiction devait être contournée à deux reprises : par le dictionnaire de Pierre Richelet, publié à Genève en 1680, et par celui de l'Académicien dissident Antoine Furetière, publié à Amsterdam et à La Haye en 1690.

Au XVII^e siècle : Richelet et Furetière

Le dictionnaire de Richelet porte le titre à priori prometteur de *Dictionnaire François, contenant les Mots et les Choses, Plusieurs nouvelles remarques sur la Langue Française, ses Expressions propres, Figurées et Burlesques, la Prononciation des Mots les plus difficiles, le Genre des Noms, le Regime des Verbes : Avec les Termes les plus connus des Arts & des Sciences*. Mais en réalité, ceux qui cherchent des informations assez précises sur bon nombre de domaines scientifiques, et sur les types de dents en particulier, seront vite déçus, car l'article qui leur est consacré se résume ainsi : « *Dens oeuillères, dens mâchelieres, dens de sagesse* ; on appelle ainsi les deux dernières dens, parce qu'elles percent dans l'âge où l'on doit être sage ». La suite de l'article est composée essentiellement d'expressions idiomatiques concernant les dents et tirées des œuvres d'auteurs contemporains. « *Une dent canine* » apparaît bien à l'ordre alphabétique sous l'entrée *canin*, mais aucune mention des incisives. Il faut dire que le souci premier de Richelet était d'enregistrer l'usage littéraire, comme il l'annonce à la page de titre, celle des « bons auteurs de la langue française » - et, en ce temps du triomphe du français classique, les auteurs de traités d'anatomie et de médecine du siècle précédent n'étaient sûrement pas considérés comme de « bons auteurs ».

Cette situation sera rectifiée avec le dictionnaire de Furetière, qui représente un dictionnaire de type nouveau en France, à savoir, un dictionnaire encyclopédique. Et là on trouve, enfin, presque un siècle et demi après la parution de l'ouvrage de Charles Estienne, une explication à la fois claire et précise, mais simple, avec les termes techniques adaptés, des différents types de dents : leur place, leurs fonctions, etc., destinée au « grand public » :

DENT. s.f. Petit os tres-dur enchassé dans des gencives, qui sert aux animaux à mascher, à briser les aliments, & à mordre. Il y a deux rangs de *dents* dans la bouche des hommes & des animaux terrestres, & de quelques poissons. L'homme a 32. *dents* à la bouche. Les *dents* incisives & trenchantes sont appelées premières & antérieures, parce qu'elles paroissent les premières, & coupent les viandes. Les Medecins les appellent aussi *gelasines* ou *riantes*, parce qu'elles se descouvrent d'abord en riant. Il y a deux *dents canines*, que le vulgaire appelle *oeuillieres*, parce qu'une partie du nerf qui fait mouvoir les yeux y est engagée, d'où vient qu'il fait dangereux de les arracher. Les *dents incisives* & *canines* n'ont qu'une racine ; les autres en ont deux, & quelquefois trois ou quatre. Il y a dix *dents maschelieres* ou *molieres*. Les *dents* de derriere s'appellent *dents*

de sagesse, parce qu'elles viennent à 30 ans. Avicenne les appelle les *dents* du sens & de l'entendement.

L'article ensuite passe en revue les différentes acceptions du terme « Dent » notamment dans le domaine technique, et s'achève sur le recensement d'une vingtaine d'expressions idiomatiques et de proverbes (dont la moitié était déjà dans Cotgrave, sous la même forme ou sous une forme semblable). Furetière se lance même dans une explication étymologique de l'une de ces expressions, « être pédant jusqu'aux dents » (chez Cotgrave : « être *clerc* jusqu'aux dents ») : « On dit pour se moquer d'un Pedant, qu'il est sçavant jusqu'aux dents. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on ne tenoit personne pour sçavant, jusqu'à ce qu'il fût passé Docteur : ce qui ne se faisoit point qu'après de fort grands repas, où on exerçoit bien ses dents ». Il s'agit sûrement d'une étymologie inventée de toutes pièces par Furetière, et dont le seul but était de lancer une pique à certains de ses contemporains. On soupçonne une motivation semblable, mais de nature religieuse, dans l'exemple du « singe qui marmonne son Patenôtre » pour l'expression *Battre le tambour avec les dents* chez Cotgrave.

Les dictionnaires de l'Académie et de Thomas Corneille

Comme on le sait, la parution du dictionnaire de Furetière a mis le feu aux poudres à l'Académie, qui s'est empressée de sortir la première édition de son dictionnaire, dont le premier tome paraît enfin en 1692, et le deuxième deux ans plus tard. Cependant, l'Académie se trouvait dans une position difficile : elle avait pris l'option de faire de son dictionnaire uniquement un dictionnaire de la langue usuelle et d'en exclure tous les termes techniques, savants ou spécialisés³, et c'est justement pour cette raison que l'Académicien Furetière, exaspéré par le retard et en désaccord avec ce principe⁴, avait sorti son dictionnaire, et qui avait rencontré un succès considérable. L'Académie sort donc, en 1694, non pas un dictionnaire, mais deux : le premier a pour titre simplement *Le Dictionnaire de l'Académie françoise* ; le second, avec une page de titre semblable, intitulé *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, est l'œuvre surtout de Thomas Corneille. Et c'est ainsi que, s'agissant du domaine des dents (comme d'autres), tout le savoir qui s'était trouvé rassemblé pendant près d'un siècle, de Cotgrave à Furetière, va se trouver écartelé entre ces deux ouvrages. Ainsi, dans le dictionnaire de langue, on trouve un article « Dent » avec, au début, en vrac et pêle-mêle, sans aucun ordre apparent, et dans une présentation qui rappelle celui du dictionnaire de Robert Estienne, les occurrences suivantes : *Grosse dent, dent oeillicre, dent mascheliere, dent de lait, dents de dessus, de dessous, dents de devant, de derriere, belles dents, dents blanches, dents noires...* Puis s'ensuit, comme dans le dictionnaire de Furetière, toute une ribambelle d'expressions figurées et, à la fin, des proverbes. Toute velléité de présenter, en début d'article, une nomenclature raisonnée de types de dents et quelques indications anatomiques de base est totalement absente de l'entrée principale. Et on aura beau chercher même à l'ordre alphabétique : on trouve bien, sous *C*, *chien, canin*, et *dent canine* (sans plus d'explication), et

³ « [...] l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entierement hors d'usage, ni les termes des Arts & des Sciences qui entrent rarement dans le Discours ; Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, & telle que les Orateurs et les Poëtes l'employent ; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la Noblesse & à l'Elegance » (*Dictionnaire de l'Académie françoise*, édition de 1694, préface).

⁴ Furetière : « Quand on considerera les bornes étroites dans lesquelles ils [les Académiciens] ont renfermé le plan de leur Dictionnaire, en n'y comprenant que les mots communs de la langue et en rejettant tous les mots rares dont on a besoin de s'éclaircir, on verra le peu d'utilité qu'on tirera de ce travail. Car, par exemple, on n'aura pas besoin d'y aller apprendre qu'*aimer* veut dire chérir, affectionner, que la *barbe* est le poil du menton, qu'un *chien* est un animal domestique qui aboie » (cité par Charles Beaulieux, *Observations sur l'orthographe de la langue françoise. Transcriptions, commentaire et fac-similé du Manuscrit de Mézeray, 1673, et des critiques des commissaires de l'Académie*. Paris, Champion, s.d., p.60-61).

sous le verbe *moudre*, la mention rapide de « dents molieres ». Il faut préciser que les entrées de la première édition du Dictionnaire de l'Académie sont classées par familles de mots : donc, quiconque souhaitait avoir des renseignements sur les *dents molieres* devait savoir d'abord que ce type de dent existait, et que l'adjectif « moliere » venait de *moudre*... *Incisive / Incisoire* n'apparaît nulle part dans le dictionnaire.

On se dit qu'on aura peut-être plus de chance de trouver la nomenclature savante des dents dans le dictionnaire des arts et des sciences de Thomas Corneille, mais ce n'est pas le cas non plus. Sous la vedette *Dent*, après un renvoi très bref pour les emplois courants du mot au Dictionnaire de l'Académie, on présente une série de « plusieurs choses faites par art qui rassemblent à des dents » : les dents d'une scie, d'un peigne, puis les termes *dent de chien* (chez les sculpteurs et les doreurs) et *dent de loup*, « sorte de gros clou ». À l'ordre alphabétique, on trouvera bien *Incisoire*, avec la précision : « Les Medecins appellent *Dents Incisaires*, les dents qui sont sur le devant de la bouche, du Latin *Cædere*, Couper ». Cependant, on aura beau chercher *Canines*, *Molaires*, ou même *Æillères* ou *Mâchelières*. Et il y a une raison très simple à cela : les deux dictionnaires, bien que publiés séparément, sont complémentaires, et à l'origine n'en faisaient qu'un⁵. On a ensuite opéré une séparation entre le lexique relevant du dictionnaire de langue et celui relevant du dictionnaire technique, en fonction de critères qui ne semblent pas toujours avoir été très cohérents. Ainsi, *incisoire(s)* était visiblement ressenti comme un terme scientifique, et donc affecté au dictionnaire des Arts et des Sciences, alors que *canine* ou *molair* ne l'étaient pas : peut-être en raison du caractère ressenti comme imagé ou comme « insuffisamment savant » de leur dénomination (on remarquera que, pour *Incisoire*, le dictionnaire indique l'étymologie latine). Et c'est ainsi que des termes qui auraient dû, logiquement, figurer ensemble, se sont retrouvés éparpillés entre deux dictionnaires. C'est un exemple qui est flagrant dans le domaine particulier des dents, mais qui a également affecté bien d'autres domaines. Ce traitement incohérent dès le début d'un groupe lexical aura des conséquences ensuite pour l'enregistrement de ces mots dans les éditions successives du Dictionnaire de l'Académie : *Canines* est enregistré comme mot-vedette dès 1694 ; *Incisives* sera enregistré par l'édition suivante, celle de 1718 ; enfin, le terme moderne et savant *Molaires*, déjà présent, rappelons-le, chez Charles Estienne en 1546, remplacera (*dents*) *molieres* seulement à partir de la quatrième édition, celle de 1762.

Conclusion

En guise de conclusion, revenons sur l'épopée de cette triade de termes dentaires à travers les dictionnaires du XVI^e et XVII^e siècles, sous forme d'un tableau récapitulatif.

⁵ La préface de l'édition de 1694 le précise : « L'Académie n'ayant pas jugé à propos de donner place dans son Dictionnaire aux termes particulièrement attachez aux Sciences & aux Arts pour les raisons qui ont esté dites, quelques Académiciens ont creu qu'ils feroient un Dictionnaire à part : Et comme ils l'ont fait avec beaucoup de soin, il y a lieu de croire que le Public sera content de leur travail ».

	1 ^{re} attestation	Estienne 1549/Nicot 1606	Cotgrave 1611	Richelet 1680	Furetière 1690	Académie 1694	Thomas Corneille 1694	Date d'entrée dans le Dict. de l'Académie
Incisives/Incisaires	1545							1718
Canines	1541							1694
Molaires	1546				Molieres	Molieres	Molieres	1762
Dents de devant								
Dents tranchantes								
Dents riantes								
Dents briseuses								
Dents de chien								
Dents œillères								
Dents mâchelières /mâchoires								
Dents de sagesse								

Tableau 3 : Datations des termes désignant les dents dans les dictionnaires du XVI^e et du XVII^e siècle

Ici, apparaissent en treillis dans la partie supérieure du tableau les termes savants, et en quadrillage dans la partie inférieure les termes populaires enregistrés par les différents dictionnaires pour désigner ces différents types de dents. Les dates de première attestation des termes paraissent à la première colonne : dès le milieu du XVI^e siècle, ces trois termes sont attestés dans l'usage savant, dans des traités d'anatomie. Mais ensuite, la manière dont ces termes s'imposent dans les dictionnaires (et donc dans l'usage courant) apparaît pour le moins comme aléatoire. Les premiers dictionnaires ne retiennent qu'*incisoire* et une poignée de termes plus populaires. Cotgrave 1611, qui recense exhaustivement *tous* les termes quels qu'ils soient, savants ou populaires, d'usage courant ou restreint, qu'il trouve dans des livres imprimés en français, les a déjà tous les trois, ainsi qu'un assortiment de termes populaires qu'il recense aussi, mais en les rattachant, comme on l'a vu, aux termes savants, qu'il met en avant. Richelet 1680, en se fondant sur un corpus de « bons » auteurs exclusivement, ignore la plupart des termes populaires, mais n'est pas beaucoup plus renseigné sur les termes savants, puisqu'il ne recense que *canine*. Le dictionnaire de Furetière, dans une approche semblable à celle de Cotgrave (c'est-à-dire, ayant une conception du dictionnaire comme un outil permettant aux lecteurs de savoir le sens de mots qu'ils ne connaissent pas), réunit les trois termes de nouveau et mentionne parallèlement l'existence d'un certain nombre de termes populaires qui continuent à exister : mais sans doute pas chez les « bons » auteurs. Et enfin, la séparation quelque peu arbitraire opérée par l'Académie dans le vocabulaire relevant de certains domaines de savoir, tout comme le rejet d'un certain nombre de termes ressentis comme « bas » ou populaires, a pour effet non seulement un appauvrissement du vocabulaire assez riche de ce domaine particulier, mais aussi une fragmentation des savoirs, en raison d'un traitement différencié réservé à des termes qui sont équivalents sur le plan pratique, mais qui étaient ressentis comme relevant de niveaux de langue différents en raison de leur fréquence dans l'usage.

À travers cet exemple banal mais probablement assez représentatif du traitement non seulement des dents et de tout ce qui s'y attache, mais aussi du vocabulaire médical de manière générale dans la constitution du lexique français aux XVI^e et XVII^e siècles, on voit qu'il ne suffit pas de mettre un mot

d'origine savante qui respecte les règles de la formation des mots français sur une chose pour le voir passer automatiquement dans l'usage et se voir consacrer par cet outil puissant de fixation de la langue, le dictionnaire. Mais n'oublions pas non plus que, derrière les dictionnaires, il y avait des hommes qui, en prétendant ne faire que relever l'usage, opéraient des choix et organisaient l'accès au savoir selon leurs propres connaissances, leurs préjugés et leurs préoccupations. Cet exemple du micro-système lexical des noms des dents permet de saisir quelques-uns des mécanismes de ce processus, à un moment-clé de l'histoire de la langue française : celle de la formation et de la fixation d'un vocabulaire scientifique en langue vulgaire.

Ouvrages cités

Sources primaires

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Le Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris : Vve J.-B. Coignard et J.-B. Coignard, 1692-1694.

[CORNEILLE, THOMAS], *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, Paris : Vve J.-B. Coignard et J.-B. Coignard, 1694.

COTGRAVE, RANDLE, *A Dictionarie of the French and English Tongues*, Londres : Adam Islip, 1611. Rééditions en 1632, 1650, 1660 et 1673.

ESTIENNE, CHARLES, *La dissection des parties du corps humain divisée en trois livres, faitz par Charles Estienne docteur en Médecine : avec les figures & declaration des incisions, composees par Estienne de la Riviere Chirurgien*, Paris : Simon de Colines, 1546. Ouvrage disponible sur le site Gallica de la BnF.

ESTIENNE, ROBERT, *Dictionnaire Francoislain*, Paris : Robert Estienne, 1539. 2^e édition Paris, R. Estienne, 1549.

FURETIÈRE, ANTOINE, *Dictionnaire Universel, Contenant généralement tous les Mots François, tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences et Arts*, La Haye/Rotterdam : A. & R. Leers, 1690 (3 vols.).

HEMARD, URBAIN, *Recherche de la vraie anathomie des dents, nature et propriété d'icelles*, Lyon : Benoist Rigaud, 1582.

NICOT, JEAN, *Thresor de la Langue Francoyse, tant Ancienne que Moderne*, Paris : David Douceur, 1606.

RICHELET, PIERRE, *Dictionnaire François, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue Française, ses Expressions propres, Figurées et Burlesques, la Prononciation des Mots les plus difficiles, le Genre des Noms, le Regime des Verbes : Avec les Termes les plus connus des Arts & des Sciences*, Genève : Jean Herman Widerhold, 1680 (2 vols.).

THIERRY, JEAN, *Dictionnaire Francoislain*, Paris : Jacques du Puys pour Jehan Macé, 1564.

Sources secondaires

GOUREVITCH, DANIELLE, « Les Noms des dents en grec, en latin et en français : de l'Antiquité à la Renaissance », *Actes du XIXe Congrès de la Société française d'histoire de l'art dentaire*, 14 (2009), p. 73-77. Texte disponible sur internet : <http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol14/2009.pdf>.

VONS, JACQUELINE, « Unifier ou expliquer des dénominations anatomiques multiples ? L'exemple des noms des dents dans quelques traités d'anatomie du XVI^e siècle », *Le Français préclassique*, 13 (2011), p. 11-26.